

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 AVRIL 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 2021.41

***Nombre de membres :***

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	24	Pour :	24
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation :* 1er avril 2021

L'an deux mille vingt et un et le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, 1 rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents :** M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s) :** M. Alexis FRIGOUL pouvoir à M. Patrick DUBLIN, M. Jean-Pierre JAMMES pouvoir à M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Mireille OVADIA pouvoir à Mme Monique PONS, M. Laurent TALBOT pouvoir à M. Francis MUSARD.

**Absent(s) excusé(s) :** M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie VIGNE, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, Mme Marie CLAIREFOND.

**Secrétaire de séance :** M. MANERO.

**Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL APRES LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

**Exposé :**

Le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La M14 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être

affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

### **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement du budget principal fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2020 de 1 486 115,02 €. Il est constitué du résultat de l'exercice 2020 (titres émis moins mandats émis) cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Résultat 2019 reporté	Résultat cumulé 2020 à affecter
+ 1 486 115,02 €	-	+ 1 486 115,02 €

### **Section d'Investissement**

La section d'investissement fait apparaître un excédent de financement cumulé de 962 019,01 € pour 2020. Il est composé du solde d'exécution de la section d'investissement 2020 cumulé à l'excédent de financement de 2019 reporté.

Afin de définir l'affectation du résultat de fonctionnement, l'excédent de financement de la section d'investissement doit être corrigé des restes à réaliser en dépenses et recettes.

Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Excédent de financement 2019 reporté	Résultat cumulé 2020 à reporter (001)	Restes à réaliser
- 171 765,52 €	+ 1 133 784,53 €	+ 962 019,01 €	- 490 327,88 €
<b>+ 471 691,13 €</b>			

### **Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14, en particulier le chapitre 5 du tome 2 « Détermination des résultats »,

Vu les dispositions des articles L. 2311-5 et R. 2311-12 du CGCT,

Vu le compte administratif 2020 du budget principal,

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 30 mars 2021,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Huitième Adjoint, et après en avoir délibéré,

### **Décide**

**Article 1** : d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

-Dotation complémentaire en réserves (R 1068) : 1 486 115,02 €.

**Article 2** : de reporter à la section d'investissement du budget supplémentaire 2021 l'excédent de financement cumulé.

-Report d'investissement (R 001) : 962 019,01 €.

**Article 3** : de reprendre ces résultats dans la décision modificative n°1 valant budget supplémentaire 2021.

Le Maire,

Gérard ANDRE

*Document signé électroniquement*

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20210408-08042021\_41-DE  
Reçu le 15/04/2021  
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard  
d'ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=  
0002 21310022500019,OU=MAI  
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=  
#0C144E545246522D323133313  
0303232353030303139a,CN=MAIR  
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT-PA  
BAN CEDEX,C=FR  
14/04/2021

Délibération n°2021.41 : Affectation des résultats de l'exercice 2020 au budget principal après



AUCAMVILLE